

CONVENTION DE PARTENARIAT



**DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO ! »
4 - 17 juin 2018**

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau
39 avenue du 8^e régiment des hussards 68130 Altkirch - Téléphone : 03 89 25 49 82



ENTRE le PETR du Pays du Sundgau, situé au Quartier Plessier, Bâtiment 3, 39 avenue du 8ème Régiment de Hussards 68130 ALTKIRCH, représenté par son président, François ;

ET l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, située au 1 rue Gambrinus, 67190 MUTZIG, représentée par sa présidente, Marie-Reine FISCHER ;

ET Colmar Agglomération, situé 32 cours Saint Anne, 68000 COLMAR, représenté par son Président, Gilbert MEYER ;

ET le PETR du Pays de la Déodatie, situé au 26 rue d'Amérique, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, représenté par son président, Guy DROCCHI ;

ET l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN), située au 84 route de Strasbourg, 67500 HAGUENAU, représentée par son président, Frédéric REISS ;

ET le PETR du Pays Thur-Doller, situé au 5 rue Gutenberg, 68800 VIEUX-THANN, représenté par son président Laurent LERCH ;

ET le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, situé au 170 rue de la République 68500 GUEBWILLER, représenté par son président, Marc JUNG ;

ET le PETR Sélestat Alsace Centrale, situé à la Cour des Prélats, rue du sel, 67600 SÉLESTAT, représenté par son président, Marcel BAUER ;

ET la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, située au 2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 MULHOUSE, représentée par son président, Fabian JORDAN ;

ET Saint-Louis Agglomération, située Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 SAINT-LOUIS cedex, représentée par son président Alain GIRNY ;

ET le Département du Haut-Rhin, situé au 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR, représenté par sa présidente, Brigitte Klinkert dûment autorisée à signer la présente convention par délibération n° ... de la Commission permanente du Conseil départemental du ...

Préambule

Le transport contribue pour 31% des émissions de gaz à effet de serre en Alsace, proche des émissions de l'industrie manufacturière et devant le bâtiment (25%) selon les chiffres donnés par l'ATMO Grand Est en 2013.

Déclencher le changement de comportement pour passer de la voiture individuelle à des modes plus actifs (marche, vélo, transports en commun) passe par des actions de sensibilisation qui touchent directement les citoyens.

Dans ce cadre, le défi « Au boulot, j'y vais à vélo », qui s'est tenu ces 9 dernières années, a connu une participation grandissante : en 2017, le nombre de structures participantes en Alsace a été de 200 (hors Eurométropole de Strasbourg). Ce défi a pour objectif d'inciter un maximum de salariés à se rendre sur le lieu de travail en vélo durant les deux semaines du défi. Les kilomètres salariés à vélo sont comptabilisés par entreprise et un classement est élaboré pour valoriser les entreprises selon leur taille.

En 2017, le défi a été décliné pour les établissements scolaires. « A l'école, j'y vais à vélo » représente un exercice d'application pour transmettre aux adultes de demain les enjeux du développement durable tout en les sensibilisant à la sécurité routière et à la nécessité de pratiquer du sport pour sa santé. Certains territoires, en fonction de leur configuration, ont également souhaité proposer une déclinaison du défi sur des modes de déplacement alternatifs à l'autosolisme sous le nom de « défi multimodal ».

Les partenaires de cette convention souhaitent mutualiser l'organisation, les outils et les services écomobilité du défi, notamment avec l'outil déjà existant www.defi-jyvais.fr et en partenariat avec l'outil régional www.vialsace.eu.

Ce projet s'inscrit dans les démarches volontaires et réglementaires des Plans Climat d'Alsace, la démarche Planètes 68 du Département du Haut-Rhin, la politique écomobilité de l'ADEME et la démarche de mutualisation multimodale de la Région Grand Est autour de www.vialsace.eu.

Article 1 : OBJET

La présente convention a pour objet de fixer le cadre de la collaboration entre les parties pour l'organisation du défi « Au boulot, j'y vais à Vélo » et ses déclinaisons « école » et « multimodal » pour l'année 2018.

Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI

Le périmètre d'action du défi est le territoire de l'Alsace hors Eurométropole de Strasbourg, ainsi que le Pays de la Déodatie.

Article 3 : CONTENU DU PARTENARIAT

Chaque partie contractante s'engage à participer :

- à l'organisation du défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et ses déclinaisons en 2018
- au financement des outils de communication et de l'animation du défi

Le projet consiste à développer et mutualiser les outils du défi :

- Poste de stagiaire coordinateur et animateur du défi ;
- Plateforme internet www.defi-jyvais.fr pour les inscriptions en ligne des structures participant au défi et la communication autour de cet événement. Cette plateforme a été conçue pour être adaptable à d'autres défis (version école et multimodale par exemple).
- Outils d'animation et de communication vers les employeurs (communiqués de presse, événement de lancement, réseaux sociaux, site web, vidéos et photos des éditions précédentes, ...) ;
- Outils d'animation et de communication pour les employeurs (affiches et bandeaux internet, argumentaire éco-mobilité, conseils sécurité des déplacements à vélo, outil de comptage, ...) ;
- Déclinaison du défi « école » et « multimodal » ;
- Évènement de remise des prix du défi ;
- Structurer une démarche commune aux différents partenaires en matière de sensibilisation à l'écomobilité ;

Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET

Le projet réunit les partenaires suivants : l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, Colmar Agglomération, le Pays d'Alsace du Nord (ADéAN), le PETR du Pays de la Déodatie, le PETR du Pays du Sundgau, le PETR du Pays Thur-Doller, le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le PETR Sélestat Alsace Centrale, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération et le Département du Haut-Rhin, financeurs directs mentionnés au budget dans l'article 6.

Une collaboration est également recherchée avec les prescripteurs potentiels (la CCI Alsace Eurométropole, les associations cyclistes locales, les vendeurs de cycles, ...) et avec des sponsors potentiels.

Le comité d'organisation du défi est composé d'un représentant de chaque territoire financeur.

Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES

Le PETR du Pays du Sundgau

Il est le porteur du projet pour 2018, coordonnateur de l'évènement commun. Le PETR intègrera et hébergera dans ses locaux à Altkirch un stagiaire mutualisé dont les missions seront l'animation du défi (coordination, prospection, conseils, collecte de données, animation des réseaux sociaux, du site web).

En tant que partie contractante, le PETR du Pays du Sundgau s'engage à mobiliser les crédits nécessaires au déroulement du projet selon le budget défini à l'article 6 de la présente convention. Il s'engage également à faire le relais de la communication et l'animation du défi sur son territoire.

L'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, Colmar Agglomération, le Pays d'Alsace du Nord (ADéAN), le PETR du Pays de la Déodatie, le PETR du Pays Thur-Doller, le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, le PETR Sélestat Alsace Centrale, Mulhouse Alsace Agglomération, Saint-Louis Agglomération et le Département du Haut-Rhin

Ces structures sont co-organisatrices du projet. En tant que parties contractantes, les structures s'engagent à mobiliser les crédits nécessaires au déroulement du projet selon le budget défini à l'article 6 de la présente convention. Elles s'engagent également à faire le relais de la communication et l'animation du défi sur leurs territoires respectifs.

Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Les parties contractantes se partagent les frais liés à l'organisation du défi selon la répartition prévue dans le tableau ci-contre. Ces participations financières correspondent donc à des frais d'organisation en commun. Les participations de chacun sont dues dès la signature de la convention et après délibération des assemblées des différentes structures co-organisatrices et parties à la convention. À ce titre, le PETR du Pays du Sundgau émettra des appels de fonds auprès des partenaires signataires de la présente convention.

Budget prévisionnel 2018	Dépenses (€ TTC)
Frais de gestion du site internet	400 €
Cérémonie de remise des prix	700 €
Récompenses écoles	400 €
Subvention association	5 000 €
Objets promotionnels	4 500 €
Stagiaire	4 500 €
TOTAL	15 500 €

Remarque : la quote-part de base est fixée à 1 000 € par territoire co-financeur à laquelle peut s'ajouter une contribution optionnelle de 500 €, par territoire co-financeur, pour l'achat mutualisé d'objets promotionnels.

Financement 2018	Recettes (€ TTC)
Colmar Agglomération	1 500 €
Pays d'Alsace du Nord (ADéAN)	1 500 €
Pays Bruche Mossig Piémont	1 500 €
PETR du Pays de la Déodatie	1 500 €
PETR du Pays du Sundgau	1 500 €
PETR du Pays Thur-Doller	1 000 €
PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon	1 500 €
PETR Sélestat Alsace Centrale	1 500 €
Mulhouse Alsace Agglomération	1 500 €
Saint-Louis Agglomération	1 500 €
Département du Haut-Rhin	1 000 €
TOTAL	15 500 €

Article 7 : DURÉE

Le défi « Au boulot, j'y vais à vélo » et ses déclinaisons se dérouleront du 4 au 17 juin 2018.
La durée d'exécution de la présente convention correspond à celle de l'organisation de la 9^{ème} édition du défi à savoir du 6 mars 2018 au 30 septembre 2018.

Article 8 : MODIFICATION ET DÉNONCIATION

Toute modification de la présente convention, définie d'un commun accord entre les parties, fera l'objet d'un avenant. Tout litige non résolu à l'amiable sera porté devant le tribunal compétent.



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau

Le président, François EICHHOLTZER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN)

Le président, Frédéric REISS



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Département du Haut-Rhin

La présidente, Brigitte KLINKERT



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

Le président, Marcel BAUER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Le président, Marc JUNG



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller

Le président, Laurent LERCH



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Colmar Agglomération

Le président, Gilbert MEYER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont

La présidente, Marie-Reine FISCHER



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Saint-Louis Agglomération

Le président, Alain GIRNY



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie

Le président, Guy DROCCHI



Signataire de la présente convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en onze exemplaires originaux
Altkirch, le

Mulhouse Alsace Agglomération

Le président, Fabian JORDAN

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT



**DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO ! »
4 - 17 juin 2018**

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau
39 avenue du 8^e régiment des hussards 68130 Altkirch - Téléphone : 03 89 25 49 82

ENTRE le PETR du Pays du Sundgau, situé au Quartier Plessier, Bâtiment 3, 39 avenue du 8ème Régiment de Hussards 68130 ALTKIRCH, représenté par son président, François ;

ET l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, située au 1 rue Gambrinus, 67190 MUTZIG, représentée par sa présidente, Marie-Reine FISCHER ;

ET Colmar Agglomération, situé 32 cours Saint Anne, 68000 COLMAR, représenté par son Président, Gilbert MEYER ;

ET le PETR du Pays de la Déodatie, situé au 26 rue d'Amérique, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, représenté par son président, Guy DROCCHI ;

ET l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN), située au 84 route de Strasbourg, 67500 HAGUENAU, représentée par son président, Frédéric REISS ;

ET le PETR du Pays Thur-Doller, situé au 5 rue Gutenberg, 68800 VIEUX-THANN, représenté par son président Laurent LERCH ;

ET le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, situé au 170 rue de la République 68500 GUEBWILLER, représenté par son président, Marc JUNG ;

ET le PETR Sélestat Alsace Centrale, situé à la Cour des Prélats, rue du sel, 67600 SÉLESTAT, représenté par son président, Marcel BAUER ;

ET la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, située au 2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 MULHOUSE, représentée par son président, Fabian JORDAN ;

ET Saint-Louis Agglomération, située Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 SAINT-LOUIS cedex, représentée par son président Alain GIRNY ;

ET la Communauté d'Agglomération d'Epinal, située 4 rue Louis MEYER, 88190 GOLBEY, représentée par son président Michel HEINRICH ;

ET le Département du Haut-Rhin, situé au 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR, représenté par sa présidente, Brigitte Klinkert dûment autorisée à signer la présente convention par délibération n° ... de la Commission permanente du Conseil départemental du ...

Article 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant porte sur l'intégration de la Communauté d'Agglomération d'Epinal en tant que structure co-organisatrice du défi « Au boulot, j'y vais à vélo ».

Pour permettre cette extension de périmètre, la convention initiale est modifiée aux articles suivants :

- Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI
- Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET
- Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES
- Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Les autres termes de la convention initiale ne sont pas modifiés.

Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI

Désormais, le périmètre d'action du défi est le territoire de l'Alsace hors Eurométropole de Strasbourg, le Pays de la Déodatie et la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET ET ENGAGEMENT DES STRUCTURES

La Communauté d'Agglomération d'Epinal s'ajoute à la liste des partenaires, elle fait donc pleinement partie de la gouvernance et du comité d'organisation du défi.

Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES

Par cet avenant, la Communauté d'Agglomération d'Epinal est reconnue comme structure co-organisatrice. Elle accepte donc les rôles et engagements des parties tels que définis à l'article 5 de la convention initiale.

Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Le budget prévisionnel 2018 est modifié comme tel :

Budget prévisionnel 2018	Dépenses (€ TTC)
Actions d'animations	1 000 €
Frais de gestion du site internet	400 €
Cérémonie de remise des prix	700 €
Récompenses écoles	400 €
Subvention association	5 000 €
Objets promotionnels	5 000 €
Stagiaire	4 500 €
TOTAL	17 000 €

Le financement 2018 est crédité de la participation financière de la Communauté d'Agglomération d'Epinal. Le tableau de financement mis à jour est donc le suivant :

Financement 2018	Recettes (€ TTC)
Colmar Agglomération	1 500 €
Pays d'Alsace du Nord (ADéAN)	1 500 €
Pays Bruche Mossig Piémont	1 500 €
PETR du Pays de la Déodatie	1 500 €
PETR du Pays du Sundgau	1 500 €
PETR du Pays Thur-Doller	1 000 €
PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon	1 500 €
PETR Sélestat Alsace Centrale	1 500 €
Mulhouse Alsace Agglomération	1 500 €
Saint-Louis Agglomération	1 500 €
Département du Haut-Rhin	1 000 €
Communauté d'Agglomération d'Epinal	1 500 €
TOTAL	17 000 €



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau

Le président, François EICHHOLTZER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN)

Le président, Frédéric REISS



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Département du Haut-Rhin

La présidente, Brigitte KLINKERT



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

Le président, Marcel BAUER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Le président, Marc JUNG



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller

Le président, Laurent LERCH



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Colmar Agglomération

Le président, Gilbert MEYER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont

La présidente, Marie-Reine FISCHER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Saint-Louis Agglomération

Le président, Alain GIRNY



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie

Le président, Guy DROCCHI



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Mulhouse Alsace Agglomération

Le président, Fabian JORDAN



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en douze exemplaires originaux
Altkirch, le

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le président, Michel HEINRICH

AVENANT N° 2 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT



**DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO ! »
4 - 17 juin 2018**

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Sundgau
39 avenue du 8^e régiment des hussards 68130 Altkirch - Téléphone : 03 89 25 49 82

ENTRE le PETR du Pays du Sundgau, situé au Quartier Plessier, Bâtiment 3, 39 avenue du 8ème Régiment de Hussards 68130 ALTKIRCH, représenté par son président, François ;

ET l'Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont, située au 1 rue Gambrinus, 67190 MUTZIG, représentée par sa présidente, Marie-Reine FISCHER ;

ET Colmar Agglomération, situé 32 cours Saint Anne, 68000 COLMAR, représenté par son Président, Gilbert MEYER ;

ET le PETR du Pays de la Déodatie, situé au 26 rue d'Amérique, 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES, représenté par son président, Guy DROCCHI ;

ET l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN), située au 84 route de Strasbourg, 67500 HAGUENAU, représentée par son président, Frédéric REISS ;

ET le PETR du Pays Thur-Doller, situé au 5 rue Gutenberg, 68800 VIEUX-THANN, représenté par son président Laurent LERCH ;

ET le PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon, situé au 170 rue de la République 68500 GUEBWILLER, représenté par son président, Marc JUNG ;

ET le PETR Sélestat Alsace Centrale, situé à la Cour des Prélats, rue du sel, 67600 SÉLESTAT, représenté par son président, Marcel BAUER ;

ET la Communauté d'Agglomération Mulhouse Alsace Agglomération, située au 2 Rue Pierre et Marie Curie, 68100 MULHOUSE, représentée par son président, Fabian JORDAN ;

ET Saint-Louis Agglomération, située Place de l'Hôtel de Ville, CS 50199, 68305 SAINT-LOUIS cedex, représentée par son président Alain GIRNY ;

ET la Communauté d'Agglomération d'Epinal, située 4 rue Louis MEYER, 88190 GOLBEY, représentée par son président Michel HEINRICH ;

ET le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau, situé 16 rue du zornhoff, 67700 Saverne, représenté par son président Stéphane LEYENBERGER

ET le Département du Haut-Rhin, situé au 100 avenue d'Alsace 68000 COLMAR, représenté par sa présidente, Brigitte Klinkert dûment autorisée à signer la présente convention par délibération n° ... de la Commission permanente du Conseil départemental du ...

Article 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant porte sur l'intégration du PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau en tant que structure co-organisatrice du défi « Au boulot, j'y vais à vélo ».

Pour permettre cette extension de périmètre, la convention initiale est modifiée aux articles suivants :

- Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI
- Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET
- Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES
- Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Les autres termes de la convention initiale ne sont pas modifiés.

Article 2 : PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION DU DÉFI

Désormais, le périmètre d'action du défi est le territoire de l'Alsace hors Eurométropole de Strasbourg, le Pays de la Déodatie et la Communauté d'Agglomération d'Epinal.

Article 4 : GOUVERNANCE DU PROJET ET ENGAGEMENT DES STRUCTURES

Le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau s'ajoute à la liste des partenaires, elle fait donc pleinement partie de la gouvernance et du comité d'organisation du défi.

Article 5 : RÔLES ET ENGAGEMENTS DES PARTIES

Par cet avenant, le PETR du Pays de Saverne Plaine et Plateau est reconnue comme structure co-organisatrice. Elle accepte donc les rôles et engagements des parties tels que définis à l'article 5 de la convention initiale.

Article 6 : BUDGET PRÉVISIONNEL ET MODALITÉS FINANCIÈRES

Le budget prévisionnel 2018 est modifié comme tel :

Budget prévisionnel 2018	Dépenses (€ TTC)
Actions d'animations	2 000 €
Frais de gestion du site internet	400 €
Cérémonie de remise des prix	700 €
Récompenses écoles	400 €
Subvention association	5 000 €
Objets promotionnels	5 500 €
Stagiaire	4 500 €
TOTAL	18 500 €

Le financement 2018 est crédité de la participation financière du PETR du Pays de Saverne, Plaine et Plateau. Le tableau de financement mis à jour est donc le suivant :

Financement 2018	Recettes (€ TTC)
Colmar Agglomération	1 500 €
Pays d'Alsace du Nord (ADéAN)	1 500 €
Pays Bruche Mossig Piémont	1 500 €
PETR du Pays de la Déodatie	1 500 €
PETR du Pays du Sundgau	1 500 €
PETR du Pays Thur-Doller	1 000 €
PETR Rhin-Vignoble-Grand Ballon	1 500 €
PETR Sélestat Alsace Centrale	1 500 €
Mulhouse Alsace Agglomération	1 500 €
Saint-Louis Agglomération	1 500 €
Département du Haut-Rhin	1 000 €
Communauté d'Agglomération d'Epinal	1 500 €
Pays de Saverne Plaine et Plateau	1 500 €
TOTAL	18 500 €



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Sundgau

Le président, François EICHHOLTZER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Association pour le développement de l'Alsace du Nord (ADéAN)

Le président, Frédéric REISS



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Département du Haut-Rhin

La présidente, Brigitte KLINKERT



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Sélestat Alsace Centrale

Le président, Marcel BAUER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Le président, Marc JUNG



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Thur-Doller

Le président, Laurent LERCH



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Colmar Agglomération

Le président, Gilbert MEYER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Association du Pays Bruche-Mossig-Piémont

La présidente, Marie-Reine FISCHER



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Saint-Louis Agglomération

Le président, Alain GIRNY



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie

Le président, Guy DROCCHI



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Mulhouse Alsace Agglomération

Le président, Fabian JORDAN



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Communauté d'Agglomération d'Epinal

Le président, Michel HEINRICH



Signataire du présent avenant n° 1
à la convention relative au projet
DÉFI « AU BOULOT, J'Y VAIS À VÉLO » 2018

Fait en treize exemplaires originaux
Altkirch, le

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays Saverne Plaine et Plateau

Le président, Stéphane LEYENBERGER